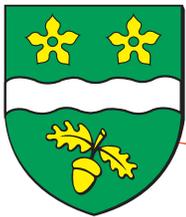


A man in a blue work jacket is pouring a thick, yellowish liquid from a large metal bowl into a metal tray. The liquid is being poured from a large, oval-shaped metal bowl. The background shows an industrial setting with a green tarp and a large metal container. The scene is lit with a bright light, creating a strong contrast and highlighting the texture of the liquid.

Villeneuve-sur-Allier



La création et l'ouverture du **site Internet de la commune de Villeneuve-sur-Allier** à partir de mai 2012 est un moment important dans la vie de notre village. J'espère qu'il répondra à vos attentes et vous permettra d'accéder facilement aux informations qui vous intéressent.



Vous pourrez ainsi mieux connaître la commune et ses services, ce qui facilitera vos démarches administratives. Vous serez également informés des activités associatives, des manifestations et de l'action municipale.

Mais un site Internet doit vivre et s'enrichir. Pour cela, je compte sur vos remarques, vos suggestions et vos informations. Vous pourrez également nous signaler les inévitables erreurs ou inexactitudes. Cet outil de communication est bien entendu au service des responsables et des bénévoles des associations culturelles et sportives afin qu'ils puissent faire connaître leurs activités et contribuer à la réussite de leurs manifestations.

Sa mise en service est prévue pour fin mai 2012 ; son site : www.villeneuvesurallier.fr

Lors de la réunion du 19 décembre 2011 de l'association « RN7 - 2x2 voies -Allier », Madame Edieu, ingénieur responsable de service à la DREAL Auvergne, nous a donné **le calendrier des travaux du contournement de Villeneuve**. L'achèvement des ouvrages d'art est prévu pour le printemps 2012, l'étude environnementale « faune-flore » s'achèvera en novembre 2012 après une période d'inventaire d'un an. Les autorisations administratives pourront ensuite être délivrées et les travaux de terrassements seront engagés au printemps 2013. Ces éléments se confirment par la réponse de M. Thierry Mariani, ministre chargé des transports, faite à la question orale sans débat du 31-01-2012 à Monsieur Jean Mallot, député de l'Allier.

Dans ce numéro de printemps dont je vous souhaite une bonne lecture, vous constaterez la création de deux nouvelles associations, l'une sportive, l'autre de quartier et de deux nouvelles entreprises l'une de restauration, l'autre d'animation musicale. L'équipe municipale les félicite, les encourage et incite les Villeneuvois à faire en sorte que ces activités puissent se développer et se pérenniser.

La commission du bulletin a aussi voulu mettre en valeur une fabrication artisanale villeneuvoise, peu répandue, celle des eaux-de-vie par un « bouilleur ambulant », en lui réservant la page de couverture...

René CHAVIGNON

Sommaire

Le Mot du Maire _____	p.2
Principales décisions et actions du Conseil Municipal _____	p.3
Vie Scolaire et Jeunesse _____	p.4/5
Vie associative _____	p.6/7
Vie locale _____	p.8/9
Infos diverses _____	p.10/11
Pêle-Mêle _____	p.12

Directeur de la publication
René CHAVIGNON

Commission du bulletin
Dominique DESFORGES, Catherine BOUTIN,
Martine DUFFAUT, Patrick FINAT,
Françoise GEORGET, Sylvie TARDIF

Impression
Granjean - Avermes (03) - Tirage n° 1070

Adresse
Mairie de Villeneuve-sur-Allier
03460 Villeneuve-sur-Allier
Tél. 04.70.43.30.05 - Fax 04.70.43.37.58
E-mail : mairie-villeneuve-sur-allier@wanadoo.fr

Merci à Edith Jacquelin pour sa contribution aux photographies de ce bulletin



Principales Décisions et Actions du Conseil Municipal

● Achat d'un tranche-légumes, changement du four et de la friteuse au restaurant scolaire.

● Achat d'une petite tondeuse neuve.



● Remplacement de la porte d'entrée de la cantine et réfection de la peinture du hall suite à l'incendie.

● Remplacement de deux portes de secours à la salle des fêtes.

● Achat de dictionnaires pour la classe CE2/CM1.

● Achat de cinq ordinateurs d'occasion pour l'école primaire.

● Installation d'étagères dans le bureau du directeur de l'école.



● Réalisation de divers travaux de peinture routière : bande « stop », « cédez le passage », passages piétons.

● Embauche d'une personne en contrat « d'accompagnement dans l'emploi » pour une période de six mois. Ce contrat est pris en charge par l'état à 80%.

● Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des impositions directes locales pour l'année 2012 (taxes d'habitation et foncière).

Remplacement de la ligne haute tension des Bédaures (Yzeure-Villeneuve)

Nous vous communiquons quelques renseignements complémentaires concernant ces travaux de grande ampleur réalisés sur 2011/2012.

Coût des travaux : 900 000 € (financés à 100% par ERDF)

But des travaux :

- remplacement d'une ligne vétuste, 17 480 mètres dont 9 411 mètres en souterrain
- remplacement des transformateurs
- renforcer le réseau et éviter les coupures
- réduire l'impact environnemental par enfouissement de 90% de la ligne sur Villeneuve
- réduire les coupures dues aux intempéries

Environ 70% du coût des travaux ont été investis sur Villeneuve.



Compte administratif année 2011

	Dépenses		Recettes	
FUNCTIONNEMENT	<i>Charges à caractère général</i>	209 826	51 903	<i>Produits de service</i>
	<i>Charges de Personnel</i>	268 720	306 258	<i>Produits de la fiscalité</i>
	<i>Autres Charges de gestion</i>	73 364	249 592	<i>Dotations et participations</i>
			40 606	<i>Autres produits de gestion courante</i>
	<i>Charges Financières</i>	30 859	340	<i>Produits financiers et divers</i>
	<i>Charges exceptionnelles</i>	441	24 418	<i>Atténuation de Charges et divers</i>
		113 252	<i>Excédent 2010</i>	
INVESTISSEMENT	<i>Remboursements Capital Emprunt</i>	33 118	11 870	<i>FC TVA</i>
	<i>Dépenses d'équipement</i>	57 261	18 096	<i>Taxe locale d'équipement</i>
	<i>Solde des restes à réaliser</i>	120 138	13 964	<i>Subventions diverses</i>
	RÉSULTAT INVESTISSEMENT 2011		33 164	
			59 774	<i>Affectation résultat fonct. 2010</i>
			1 105	<i>Caution + divers</i>
	TOTAL	793 727	924 342	TOTAL
	EXCÉDENT 2011	130 615		

Investissements 2012

Pour le budget d'investissement, les principales lignes ou projets pourraient être les suivants :

Trottoirs de la rue de la Bergerie, jusqu'à la hauteur de la caserne.

Mobilier d'une classe de l'école "Le Chêne".

Deux projets sont à l'étude :

Aménagement de la mairie, afin d'améliorer le secrétariat et l'accueil du public.

Construction de locaux pouvant accueillir plusieurs médecins.

Pour ces deux projets nous pourrions vous donner plus de renseignements dans le prochain bulletin.



Vendredi 25 novembre 2011, jour de Sainte Catherine

Tous les enfants et les enseignants des classes du Chêne et du Roseau étaient rassemblés à cette occasion avec des représentants du conseil municipal.



Les petits ont recouvert de terre les racines de l'arbre et quatre délégués de classe (Marie-Pierre Jublot, Mathilde Meulin, Solène Michoux, Andrina Richet) ont lu un texte d'un sage indochinois « La supplique de l'arbre ».

SUPPLIQUE DE L'ARBRE

Homme,

Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver ;

L'ombrage ami, lorsque brûle le soleil d'été.

Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table.

Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fis tes navires.

Je suis le manche de ta houe, la porte de ton enclos.

Je suis le bois de ton berceau et aussi de ton cercueil.

Écoute ma prière, veux-tu ?

Homme !

Laisse-moi vivre pour tempérer les climats et favoriser l'éclosion des fleurs.

Laisse-moi vivre pour arrêter les typhons et empêcher les vents de sable.

Laisse-moi vivre pour calmer ces vents, les nuages et apporter la pluie qui véhicule la vie du monde.

Laisse-moi vivre pour empêcher les catastrophiques inondations qui tuent.

Je suis la source de tous les fleuves, je suis la source des ruisseaux.

Je suis la vraie richesse de l'Etat, je contribue aussi à la prospérité du plus petit village.

J'embellis ton pays par la verdure de mon manteau.

Homme !

ÉCOUTE MA PRIÈRE. NE ME DETRUIS PAS !



Moment attendu au restaurant scolaire !..

Départ pour la piscine !!!



Départ des élèves de grande section de maternelle et du CP pour la piscine : 10 séances sont prévues, le transport étant pris en charge par la commune.

Galette des rois offerte par les comités des fêtes de Villeneuve et de Bagneux et la participation de la mairie d'Aubigny



Le 26.11.2011, les pompiers ont fêté Sainte-Barbe



La grande famille des sapeurs pompiers de Villeneuve et Trévol s'est retrouvée pour fêter Sainte Barbe à la salle socio-culturelle. En présence de Pascal Perrin vice-président du conseil général, des élus des communes d'Aubigny, Aurouër, Bagneux, Couzon, Saint-Léopardin d'Augy et Trévol, le maire, René Chavignon, a félicité les personnels femmes et hommes du centre pour « les efforts et sacrifices faits au détriment de leur vie familiale pour assurer leurs missions avec un grand professionnalisme ».



Le Capitaine Alain Faucher, chef du centre de secours de Villeneuve dressa ensuite le bilan de l'année.

Pour les onze premiers mois de 2011, le centre de secours de Villeneuve a répondu à 187 appels, celui de Trévol à 60, soit un nombre de sorties identique à celui des trois dernières années.

On compte de nouvelles recrues : à Villeneuve, Jordan Mousset et Valentin Guyon ; à Trévol, Sandrine Durantou, Anthony Sahoune, Jean-Marc Gardin et Julien Guerdin.

Ce fut ensuite la remise des galons des nouveaux promus : Nicolas Maître est élevé au grade de sergent ; Laetitia Grondin, Jean-Baptiste Chathuant et Kévin Faucher au grade de caporal.

Lors de la fête qui suivit, chacun pu donner libre cours à son dynamisme avec enthousiasme. Ce fut une soirée vraiment très sympathique et innovante par son animation.

Centre de secours : formation PSC 1 ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Au mois de janvier le Centre de secours de Villeneuve sur Allier a organisé une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ouvert à tous.

Cette formation a été assurée par les caporaux Laetitia GRONDIN et Kévin FAUCHER, tous deux moniteurs nationaux



de secourisme. Cette session regroupait dix stagiaires habitant la commune ou la région moulinoise. Cette formation qui remplace l'ancienne « attestation de formation aux premiers secours » permet d'apprendre « les gestes de base du secourisme à personne » avec mise en situation des stagiaires sur des cas concrets simulés par les moniteurs.

Pour information, une nouvelle session est envisagée dans le deuxième semestre 2012 au centre de secours.

Pour les personnes intéressées, contacter le 04 70 43 34 64 ou la mairie de Villeneuve sur Allier.



Avant que le souvenir ne se perde

Chaque année, le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre, les jeunes de notre village se rassemblent devant le Monument aux Morts et nous sommes persuadés que la majorité d'entre eux se demandent qui pouvaient bien être ces hommes dont la mémoire est ainsi célébrée trois fois l'an.

Avant que le souvenir n'en soit complètement effacé dans la mémoire collective, l'Abacav s'est fixée comme but de sauvegarder le souvenir de ces jeunes hommes qui sacrifièrent leur vie pour que les jeunes générations puissent vivre dans un pays libéré de toute occupation étrangère.

Pour ce faire, l'association se propose de rédiger un livre souvenir comportant l'acte officiel de décès délivré par les services des archives de l'armée et en face de celui-ci une photographie du militaire (selon le modèle présenté).

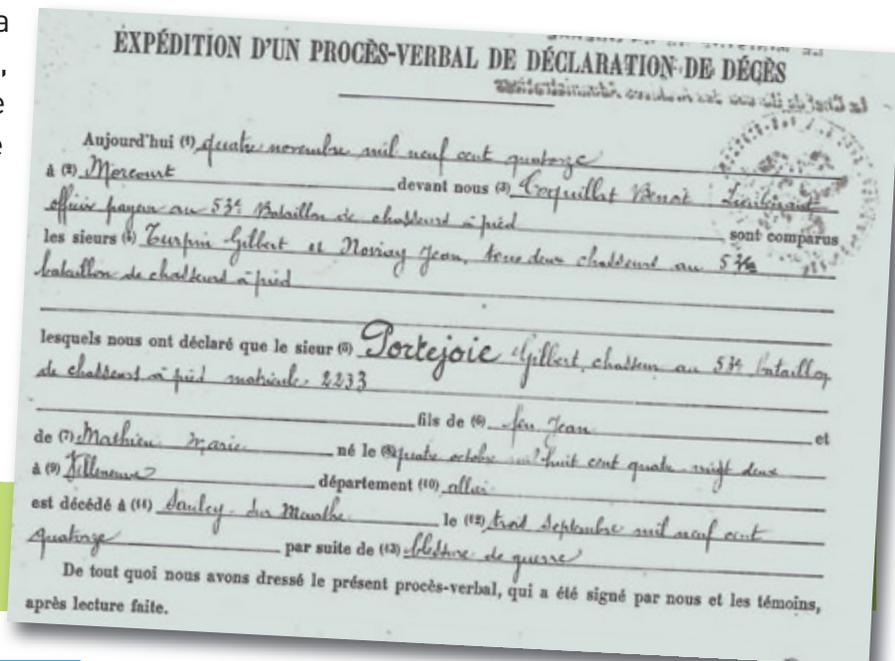
Pour réaliser ce souhait, nous avons besoin de l'aide de tous. Que chacun veuille bien regarder dans cette boîte à souvenirs que possède chaque famille pour en retirer la photographie,



certainement un peu jaunie, d'un jeune homme fier dans son bel uniforme et qui ne se doutait pas du terrible destin qui l'attendait. Chaque photographie sera scannée par nos soins et restituée immédiatement à la famille. Merci de les remettre à M. Duffaut ou à M. Sablon.

Nous comptons sur la participation de chacun et vous en remercions d'avance.

L'ABACAV a organisé une journée au Salon de l'agriculture à Paris le jeudi 1^{er} mars.



Repas de quartier du Maroc

Le 11 mars 2012, une soixantaine de Villeneuvois se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un moment de convivialité lors de leur repas d'hiver. C'est toujours un moment privilégié attendu de tous qui permet aux habitants du quartier de maintenir des liens. Rendez-vous est pris pour l'été.



Loto comité des fêtes

Gym tonic

L'association Gym Tonic a organisé une soirée couscous le 31 mars 2012 ; 140 personnes, tous âges confondus, se sont régalées et ont pu danser dans une ambiance musette très animée et conviviale.

Deux nouvelles associations sur la commune



« **Villeneuve Pétanque** » est une toute jeune association qui a été créée début janvier.

Elle comporte à ce jour trente-trois licenciés dont six vétérans, trois féminines et trois jeunes.

Trois concours seront organisés à Villeneuve, en triplète le 10 juin, en doublette les 2 septembre et 13 octobre.

Composition du bureau : Christophe Boutry en est le président ; Frédéric Maître , le vice président ; Kevin Faucher, le secrétaire et Christophe Jarrillot, le trésorier.



« les amis de l'Europe »

Assemblée générale de l'association

Les membres de cette nouvelle association qui regroupe la plupart des habitants de la rue de l'Europe dans notre nouveau lotissement se sont réunis en assemblée générale le 12 février 2012 à 10h30 dans la salle de l'ancienne école maternelle.

L'assemblée fut présidée par M^r Christophe REDERSDORFF, président et M^r Sébastien GAUCHOT, secrétaire en présence du maire. Le président fit le bilan des manifestations de l'année 2011 : repas de quartier, vente des grilles et arbre de Noël.

La trésorière, M^{lle} Marlène MODENEL présenta les comptes avec un solde créditeur de 295,20 euros.



Réélection du bureau :

M^r Christophe REDERSDORFF, président,
M^r Jean-Pascal JEOFFROY, vice-président,
M^r Sébastien GAUCHOT, secrétaire,
M^r Nicolas AUDIN, secrétaire adjoint,
M^{me} Christine JEOFFROY, trésorière,
M^{lle} Odile OZOUF, trésorière adjointe.

Plusieurs manifestations pour 2012 : entre autres la brocante de l'association qui a eu lieu le 6 mai et un repas de quartier...



Une marche pour « Bénédicte »

Le dimanche 27 novembre, la « gym enfantine » sous l'impulsion de Mylène Kaminski a dédié une marche à la mémoire de Bénédicte Guéret. En présence de Jean-François son mari et de ses deux fils, les marcheurs au nombre d'une centaine ont parcouru la campagne villeneuvoise.

En effet, beaucoup d'enfants et de jeunes parents avaient tenu à participer à cette manifestation pour exprimer leur soutien à la famille.

Une somme de 417 € a été collectée et versée pour la recherche contre le cancer.





Le vendredi 13 janvier, à l'occasion des vœux de la municipalité, le maire a remercié M^{me} Pejoux, infirmière dans la commune pendant 34 ans pour son dévouement et sa disponibilité.

Du nouveau dans l'équipe des agents municipaux

Alain Lamouche, embauché en CDD, a intégré l'équipe des agents municipaux, dans le cadre du remplacement temporaire d'une personne en arrêt longue maladie. Cet homme d'une cinquantaine d'années, originaire de la Sologne bourbonnaise, marié et père de deux fils jumeaux de 24 ans, réside sur la commune de Chézy. C'est un professionnel de la serrurerie, reconverti dans la polyvalence du bricolage et de l'entretien des espaces verts. Placé sous l'autorité de René Claire et supervisé par l'adjoint responsable, il effectue en priorité l'entretien des espaces publics de la commune.

Chaque matin, il assure

- le nettoyage des WC publics

- le ramassage des papiers, emballages, mégots laissés par les gens de passage et nos concitoyens non respectueux de l'environnement. Un seau de 20 litres de ces déchets est récupéré chaque jour !!! C'est choquant !

Nous sommes capables de faire des progrès...

Toujours disponible et d'humeur égale, Alain est un passionné de jardinage. La lecture, la marche, l'encouragement à ses fils footballeurs sont ses autres centres d'intérêt. Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de l'équipe et un bon accueil de la part des Villeneuvois.



Remerciements aux bénévoles de la commune

L'ESCAPADE

Bienvenue à Sandrine et Rémy.

Sandrine Dubois est originaire de Toulouse mais vit depuis une douzaine d'années dans notre région. Professionnelle de la restauration, elle vient d'ouvrir le bar-restaurant « l'Escapade », 74 route de Paris (face à la mairie, anciennement Le Grillon) Tél : 04.70.43.11.84.

Elle vous propose différents menus à des prix attractifs. Heures d'ouverture : tous les jours de 7 heures à 23 heures mais fermeture le dimanche soir.

A l'arrivée des beaux jours, une trentaine de couverts pourront être installés en terrasse.

La reprise d'un nouveau commerce est toujours importante pour notre commune. Nous leur souhaitons donc une pleine réussite dans cette nouvelle aventure d'autant plus que vous serez bien accueillis.

N'hésitez pas à franchir leur porte !...



Dans la rubrique des métiers oubliés nous évoquerons le travail d'un *brandevinier* ou *bouilleur ambulant*

Les Villeneuvois connaissent bien l'exploitation agricole de la famille Thévenin et n'ignorent pas, que depuis plus de trente ans, certains de ses membres se distinguent dans un autre domaine : celui de la **distillation artisanale**.

En 1981, Pierre Thévenin rachète un alambic Deroy à un habitant de Bagneux et depuis procède chaque année aux campagnes annuelles de distillation avec ses fils Patrick puis Régis. Le terme exact pour définir leur activité est celui de « **brandevinier** ».

Cette pratique artisanale est en voie de disparition dans notre département où ces artisans se comptent sur les doigts d'une seule main à tel point que les « bouilleurs de cru », c'est-à-dire les personnes, exploitants agricoles ou simples particuliers qui donnent leur récolte de fruits à distiller dans l'alambic, viennent parfois de loin.

Les fruits récoltés de l'été à l'automne sont fermentés pendant plusieurs mois en fût ou en container de plastique alimentaire, hermétiquement fermés. La campagne de distillation a lieu au printemps. Le principe de cette distillation est d'extraire du mélange eau - pulpe, l'alcool éthylique qui s'est formé pendant la fermentation des fruits.

Cette « soupe » alcoolique va être introduite dans la cuve en cuivre de l'alambic dans laquelle on va faire passer de la vapeur sous forte pression. Les vapeurs d'eau et d'alcool sont séparées par un procédé physique dans une colonne de triage et la fraction de vapeur la plus riche en alcool est refroidie dans un serpentin, tuyau spiralé aux multiples coudes, plongé dans de l'eau froide. Il y a condensation à l'extrémité du serpentin et l'on recueille un mélange hydro-alcoolique au titre élevé en alcool, 80° au début puis plus réduit à la fin. De toute façon la teneur alcoolique est toujours ramenée pour le produit fini à 50° de titre. Un cycle de distillation dure d'une heure à une heure et quart et l'activité s'effectue parfois en continu jusqu'à une douzaine d'heures par jour avec production de plusieurs dizaines de litres d'eau de vie. Dans son refuge Régis Thévenin, tel un alchimiste, surveille la chauffe pour extraire le précieux distillat ; la chaudière de l'alambic chauffée au bois irradie une douce chaleur bien agréable par les températures hivernales. Tout est d'origine naturelle puisque il s'agit de produits du jardin, poires, prunes... et le travail est fait à la main avec un alambic chauffé au bois. **Tout le monde peut prétendre à distiller sa récolte mais il existe une législation très stricte avec obligation d'acquitter des droits à l'État en plus du paiement « des frais de façon » au brandevinier. Ces droits sont variables selon des critères administratifs précis et**



peu de personnes peuvent encore prétendre bénéficier d'un « privilège » c'est-à-dire à une exonération partielle ou totale sur une quantité définie de litres d'alcool. Le privilège des bouilleurs de cru est décerné à titre personnel à un individu ou à son conjoint survivant, il n'est pas transmissible et s'éteint au décès de ce dernier. Cette activité de distillation subsiste encore dans nos régions ; pour combien de temps encore ? L'Etat reprenant peu à peu son monopole sur la distillation des alcools ou prélevant des taxes de plus en plus dissuasives, on peut penser que la distillation artisanale va peu à peu s'éteindre d'autant que le nombre d'alambics diminue tous les ans et que la consommation d'alcool n'est plus encouragée...

Bravo à Régis d'avoir le courage de perpétuer cette activité sur notre commune.



L'atelier de distillation est ouvert tous les printemps, au lieu dit « Les Pilets », de 9 heures à 18 heures du lundi au samedi, renseignements au 06.30.78.01.64. □

Journée des plantes à l'arboretum de Balaine

Si le soleil a fait quelques apparitions le samedi 14 Avril permettant aux amateurs de choisir leurs plantes, il n'en fut pas de même le dimanche en raison d'une météo calamiteuse. Pluie, vent et froid ont fait fuir les visiteurs, désolant les organisateurs qui avaient beaucoup investi en temps et en frais. Espérons qu'en 2013, la réussite sera au rendez-vous comme en 2011...

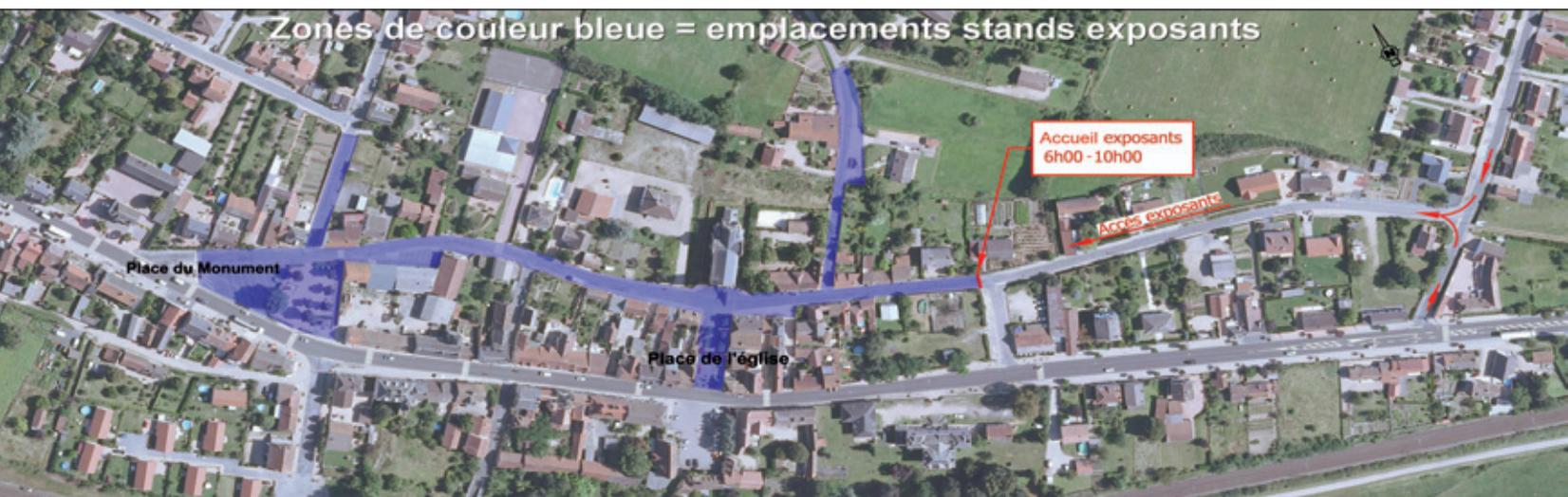
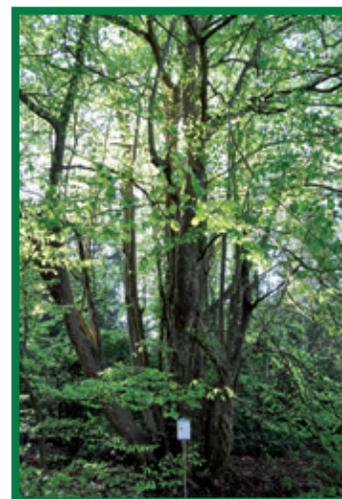
Un label pour Balaine



Depuis une dizaine d'années, dans le cadre de l'opération, « Deux cents arbres pour retrouver nos racines », l'association A.R.B.R.E.S(*) attribue le label « Arbre Remarquable de France ». Ce label est attribué aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés qui, possédant un arbre exceptionnel, signent un accord de partenariat avec l'association. Cela implique notamment : un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre en question, considéré comme patrimoine naturel et culturel. En 2010, Vichy avait reçu ce label pour le patrimoine arboré du parc Napoléon III. Cette distinction a été remise, cette année, à Louise Courteix-Adanson propriétaire de l'arboretum de Balaine, par Georges Feterman président de l'association

pour un arbre remarquable, un « parrotia persica » du parc. Cet arbre également appelé Parrotie de Perse ou « arbre de fer » en référence à son bois très dur est originaire d'Iran du nord. Il a été introduit à Balaine en 1840 par Aglaé Adanson. Cet exemplaire photographié serait le plus vieux d'Europe...

(*) A.R.B.R.E.S : arbres remarquables bilan recherche étude et sauvegarde.



Manifestations d'été du Comité des Fêtes

Vide-grenier : Comme tous les ans, le Comité des Fêtes organise son vide-grenier, le week-end précédant le 14 Juillet. Cette année, il aura lieu le dimanche 08 juillet dans le bourg. Nous avons décidé, en accord avec le conseil municipal, de déplacer cette brocante au cœur de notre commune. Nous souhaitons ainsi la rendre plus attractive pour les Villeneuvois et les visiteurs extérieurs. Des manèges pour enfants et une animation de rue seront également présents. Pour les réservations s'adresser à : Matthieu GUCCINO (président) au 06 78 86 73 50 ou Séverine SOLERS (secrétaire) au 09 81 11 36 40.

Feux d'artifice avec bal populaire : Le feu d'artifice sera tiré le samedi 11 août vers 22h30 sur le terrain de foot. Il sera précédé d'un repas champêtre puis la soirée se clôturera par un bal gratuit à la salle socio-culturelle. Le bureau tient à rappeler que le comité des fêtes est une association loi 1901 à but non lucratif. Il propose des animations destinées à l'ensemble des Villeneuvois. Les bénéfices des manifestations passées et des vide-greniers sont affectés comme suit : financement, pour moitié avec la Commune, du feu d'artifice ; réinvestissement dans les animations ; offre de la galette des rois aux élèves des deux écoles de Villeneuve ; don à la coopérative scolaire (dans la mesure du possible).

Nous vous remercions de votre participation à nos manifestations écoulées et espérons que vous aurez plaisir à venir nombreux cet été.

NUMÉROTATION DE NOS RUES

Afin de mettre en conformité les adresses postales et les rendre plus précises, des modifications ont été mises en place.

L'extension de la numérotation des habitations a été nécessaire : route de Paris, route d'Aurouër, route de Bagneux, rue du Presbytère, rue de l'Église, rue de la Feuille, rue du Rozet et rue de la Bergerie.

Deux nouvelles appellations de « Route » ont été décidées : la RD 133 (rte d'Aurouër) devient la route de Bel-Air et le lieu-dit les Pilets devient la route des Pilets.

Ce fut un travail long et minutieux qui a été réalisé par la commission de l'urbanisme de Villeneuve et a demandé des jours de travail.

Il a fallu faire :

- Une recherche sur le cadastre, l'imprimer, le reconstituer.
- Vérifier les informations sur place et composer avec les numéros existants ou avec ceux que certains Villeneuvois s'étaient attribués.
- Prévoir des appellations nouvelles de route et des numéros pour les parcelles pouvant être habitées dans les années à venir.

La mairie informera par courrier individuel chaque habitant du numéro qui lui a été attribué pour son habitation. En même temps lui sera fournie une plaque signalétique à apposer de manière qu'elle soit visible à l'entrée son domicile.

État Civil



Naissance



- Le 08.01.2012 FERREIRA TOJAL Baptiste

Décès

- Le 19.11.2011 PAIN Lucie Catherine Léonie, veuve FELIX, 100 ans
- Le 02.04.2012 LEGER Pierre Lazare, 83 ans

Passage de la déchetterie mobile : MARDI 22 MAI 2012

& JEUDI 18 OCTOBRE 2012

Parking Place du Monument aux Morts de 10 heures à 16 heures

Enlèvement des épaves automobiles : MERCREDI 27 JUIN 2012

Inscription en Mairie avant le 20 juin 2012

RECENSEMENT

Villeneuve passe la barre des 1000 habitants : les premiers résultats officiels du recensement 2012 affichent 1021 habitants.

Dans la série incivilités et vandalisme... Des enfants ont été aperçus, piétinant les plantations florales de la commune, en particulier le carré du monument aux morts et les bacs à fleurs de la gare... Cela représente une dégradation du bien public et de notre cadre de vie. En conséquence nous demandons aux parents d'éduquer leurs enfants au respect de notre environnement et du travail réalisé par les employés municipaux. Des sanctions financières seront prises à l'encontre des jeunes irrespectueux...

Dates à retenir...

03 juin 2012

Randonnée pédestre et VTT de la Nord-Bourbonnaise (SIVOM) à Villeneuve-sur-Allier
Départ de la salle des fêtes

10 juin 2012

Concours de pétanque - Club de pétanque
Parking du stade

16 juin 2012

Kermesse des écoles - Groupe scolaire « Le Roseau »

Le 16 juin 2012

16 heures à l'Arborétum de Balaine, le foyer Michael de Saint-Menoux présentera en plein air la pièce comique « Comme il vous plaira » de William Shakespeare. Tarif d'entrée : 9 euros donnant accès au parc et au spectacle.
(Prévoir siège pliant et/oucouverture)

30 juin 2012

Concours de pétanque
Amicale des Sapeurs Pompiers - Parking du stade

08 juillet 2012

Brocante - Comité des fêtes - Rue du Presbytère

14 juillet 2012

Commémoration - Défilé au monument aux morts
Départ de la mairie à 11 h 30
Vin d'honneur à la salle des fêtes

11 août 2012

Feu d'artifice et bal - Comité des fêtes
Stade et salle socio-culturelle

02 septembre 2012

Concours de pétanque
Club de pétanque - Parking du stade

30 septembre 2012

Concours de pétanque seniors
Club de pétanque - Parking du stade

07 octobre 2012

Balaine - Portes ouvertes à la pépinière
Possibilité d'achat de végétaux

13 octobre 2012

Concours de pétanque
Club de pétanque - Parking du stade

13 octobre 2012

Loto - Amicale des Sapeurs Pompiers
Salle socio-culturelle

24 novembre 2012

Sainte-Barbe - Sapeurs Pompiers
Salle socio-culturelle

Zic' system
DJ d'expérience
Animation mariage, anniversaire
et toutes soirées dansantes etc...
Devis gratuit sur demande
Contact : 0470209271 0647889736
Denis CASIMIR - 3 résidence de Bcllèperche
03460 Villeneuve-sur-Allier
Auto entrepreneur, entreprise identifiée SIRET



Repas du CCAS le 15 Avril 2012



Réunion des anciens maires et adjoints de l'Allier le 14 Avril 2012 à Villeneuve